



René Maillard (Chantiers services), Simon Leclerc, maire de la cité et Patrick Morel (directeur territorial Erdi) ont signé la convention de partenariat.

## Convention

### Eclairage social sur les transfos

Erdi Lorraine et son directeur territorial vosgien Patrick Morel, Simon Leclerc, maire de la cité et René Maillard, président de l'association Chantiers services viennent de signer une convention de partenariat dans le but mener, dans le cadre de l'entretien des ouvrages techniques (coffrets et transformateurs électriques), une action commune visant l'insertion par l'activité économique de salariés de l'association et ce, avec une orientation prioritaire dans le secteur du BTP. Une convention qui ne limite pas seulement l'intervention des salariés de Chantiers services à intervenir sur

une centaine de postes dégradés pour diverses raisons (défaut d'entretien, dégradations et autres disgrâces) et qui nuisent à l'image de la collectivité ; en effet, les salariés de l'association suivront une formation destinée à obtenir des compétences de terrassement et de conduite de mini-pelle, auprès de l'AFPA notamment. « Ils effectueront en tant que salariés d'une entreprise d'insertion des travaux pratiques pour acquérir une expérience professionnelle » est-il spécifié. Simple, mais efficace et solidaire.

O.J.